

Otorhinolaryngologiste (Réseau de santé Vitalité)

Lieu : Edmundston/Bathurst

Type d'emploi : Régulier

Postes disponibles : Quatre (4) – Le Réseau de santé Vitalité, qui se trouve au Nouveau-Brunswick, cherche à recruter quatre otorhinolaryngologistes (ORL) à temps plein pour deux de ses établissements qui sont situés au nord de la province.

Description du poste

Le médecin fait preuve d'une grande autonomie clinique par rapport à l'établissement du diagnostic, aux soins et aux traitements des troubles médicaux relevant de son domaine de spécialisation. Il exerce un jugement indépendant, effectue des interventions chirurgicales, offre des services en clinique externe et agit comme consultant auprès d'autres médecins. Bref, il est responsable des soins en otorhinolaryngologie pour la population du nord du Nouveau-Brunswick. Le Réseau s'attend à ce que le médecin participe à la formation des étudiants et des résidents en médecine.

Employeur

Aperçu de la Régie régionale de la Santé – Le Réseau de santé Vitalité est l'une des deux régies régionales de la santé (RRS) du Nouveau-Brunswick. Organisation unique au pays de par sa gestion francophone, le Réseau offre des services dans près de 70 sites et points de service répartis dans quatre zones sanitaires couvrant tout le nord et une partie du sud-est de la province. Les services et les soins sont offerts dans la langue officielle choisie par le patient et sont disponibles à la maison, dans la communauté ou en établissement selon les besoins. La gamme de services inclut la prévention et la promotion de la santé, le traitement de la maladie, la réadaptation, les soins à domicile et les soins palliatifs. Les services de santé publique, de santé mentale communautaire et de traitement des dépendances ainsi que les services offerts par les centres de santé mentale communautaire, le Programme extra-mural et les centres pour anciens combattants s'ajoutent aux services assurés par les établissements hospitaliers pour faire en sorte que le Réseau offre un spectre élargi de services de santé. Le Réseau est également actif dans les secteurs de la formation et de la recherche, qui permettent de maintenir à jour les compétences du personnel et d'assurer une relève. Il est possible d'obtenir de plus amples renseignements en consultant le site Internet du Réseau au www.vitalitenb.ca.

Heures de travail

- Selon l'entente déterminée par le chef du département/service
- Service de garde de soir et de fin de semaine qui est partagé entre les membres du service

Nature du travail

Le poste comprend un travail médical professionnel effectué par un spécialiste agréé (titulaire d'un certificat de spécialiste reconnu par le Collège des médecins et chirurgiens du Nouveau-Brunswick). Le médecin démontre une grande autonomie clinique par rapport à l'établissement du diagnostic, aux

soins et aux traitements des troubles médicaux relevant de son domaine de spécialisation. Il exerce un jugement indépendant. Toutefois, les résultats et les observations peuvent faire l'objet d'une surveillance et d'une évaluation de la part du chef du service ou du programme clinique du médecin, ou de la part du chef ou du directeur médical du service auquel le médecin est rattaché. Le travail peut aussi être surveillé par les médecins-chefs local et régional ainsi que le directeur médical de la zone de la RRS. Le médecin se conforme aux règlements administratifs de la RRS.

Rémunération

La rémunération se fonde sur une formule de rémunération à l'acte selon laquelle l'Assurance-maladie du Nouveau-Brunswick verse directement au personnel médical les honoraires pour tout service rendu. Aucune retenue à la source ne peut être offerte.

Conditions de candidature

- Diplôme d'une école de médecine reconnue et diplôme d'études supérieures dans le domaine de spécialisation (ORL)
- Certification du Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada ou de l'American Board
- Admissibilité à obtenir un permis d'exercer du Collège des médecins et chirurgiens du Nouveau-Brunswick (pour communiquer avec le collège : <https://www.cpsnb.org/>)
- Maîtrise du français et/ou de l'anglais (la priorité sera accordée aux candidats qui ont une bonne maîtrise du français et/ou de l'anglais.)

Date prévue d'entrée en fonction

Dans les plus brefs délais

Mesures incitatives

- Possibilité d'une subvention d'emplacement selon l'éligibilité déterminée par le ministère de la Santé (retour de service exigé)
- Indemnité pour les frais de déménagement

Candidature/renseignements : Toute personne qui veut poser sa candidature peut faire parvenir son résumé à Helene Grandisson Hadley (consultante en capital humain) par courriel à emploismd.mdjobs@vitalitenb.ca et toute personne qui veut obtenir des renseignements peut s'adresser à celle-ci par téléphone au 506-378-2539.